Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 3, Numéro 3, Juin 2025

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

DOI: https://dx.doi.org/10.4314/akiri

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI

https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

SJIF 2025 : 6.586

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI: https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^{e} siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Guilty Feeling as a Catalyst of Moral Transformation in Nathaniel Hawthorne's The Scarlet Letter**
Michel PODA & Adama Sabine MOYENGA…….. **1-20**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.1

2. **Bonne gouvernance en Afrique : une relecture de l'Egypte antique dans the resolutionaries d'Ayi Kwei Armah**
Souleymane TUO…… **21-36**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.2

3. **Othello and Steve Richard: An Intertextual Reading of William Shakespeare's Othello and Jonathan Coe's The Rotters' Club**
SILUE Nannougou, SILUE Téněna Mamadou & TUO Wandja Fatoumata …… **37-49**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.3

Espagnol

4. **Las expresiones de la lesbofobia en Guinea Ecuatorial : entre prejuicios y violencias en Yo no quería ser madre (2019) de Trifonia Melibea Obono**
D'Acise Junior NGUIMBI…….. **50-59**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.4

Etudes germaniques

5. **Beiträge von Politik, Linguistik und Neuropsychologie in der Lernmotivation in Deutsch als Fremdsprache: Fall von der Côte d'Ivoire**
KOUADIO N'GUESSAN NORBERT…….. **60-76**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.5

Lettres Modernes

6. **Approche sémiotique de la communication de l'objet ''émergence'' face aux ''microbes'' en Côte d'Ivoire**
Abdoulaye TRAORE…….……..... **77-92**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.6

7. **L'étude des symboles dans les chansons koulango : le cas du Palongo d'Awa Kouman**
Kra Ferdinand KOFFI & Bi Irié Ernest TOUOUI…….... **93-104**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.7

8. **L'image de la société dans La République des slips d'Ayayi Togoata Apédo-Amah et Charles Manian**
Dramane OUOLOU…… **105-117**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.8

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

9. **Le schéma actantiel à l'épreuve des entreprises : analyse sémiotico-organisationnelle de Pike Place Fish**
Koffi François KOUADIO…….. **118-134**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.9

10. **Du schéma actantiel aux passions de la souffrance et de la résilience dans les larmes de dieu de Macaire Etty**
Dingny Yannick ASSOH……..... **135-151**
doi : **https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.10**

COMMNUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

11. **Analyse morphosyntaxique des constructions nominales en baoule-gôdê [gɔdɛ]**
N'DRE Damanan Joachim & KOUADIO Kouassi Clauterne……. **152-167**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.11

12. **Le yel-bũndi « proverbe » moaaga : entre tradition orale, culture et éducation**
Abdoul Dramane Karim COMPAORE……..... **168-178**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.12

13. **Kéita ! L'héritage du griot ou le défi de l'éducation de l'enfant Africain**
Yacinthe SAM……..... **179-191**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.13

14. **Communication digitale publique et formalisation des PME en Côte d'Ivoire : catalyseur ou simple accompagnement ?**
Pricille SEAN …… **192-208**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.14

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

15. **Marginalité et transnationalisme aux espaces frontières du Sud du Sénégal (1946-2012)**
Mohamed Lamine MANGA…… **209-222**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.15

16. **L'excision dans le Tagbana sud : rituels sacrés, festivité et pratiques soignantes (XIX^{e}-XX^{e} siècle)**
TOURÉ Bohantchin Anne Audrey & GBÉDIA Marc Stéphane…….. **223-232**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.16

17. **Protestantisme, coutumes et traditions dans l'ouest-volta de 1923 à 1977**
Essai KONATÉ……..... **233-251**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.17

18. **La commune mixte de Ouagadougou à l'ère de l'électrification, 1929-1936**
Salam DEMBÈGA……..... **252-263**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.18

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

19. Patrimoines funéraires et initiatiques à l'épreuve de l'urbanisation et des religions chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire : le cas des régions du Poro et de la Bagoué (XX^e siècle-2012)
Tininnon COULIBALY…….. **264-282**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.19

20. Les Suamara de Dadieso, un noyau Asante intégré aux groupes baoulé et agni en Côte d'Ivoire (XVIII^e-XIX^e siècles)
Kan Yannick YEBOUE…….. **283-299**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.20

21. Félix Houphouët-Boigny (1946-1960) : stratégies et enjeux de la construction du parti unique
Kouakou Mechak N'GORAN……..... **300-311**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.21

22. Les funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin (Bassem-Poessé) dans la province du Kouritenga
NIKIÉMA Victor & TRAORÉ Ténihan ……..... **312-327**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.22

23. Le Gabon et la Francophonie dans les médiations en Afrique centrale : deux acteurs au service de la paix et de la sécurité (1990-2005)
Landry Junior TADOU…… **328-345**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.23

24. Les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque au III^e siècle av. J.-C.
Nahouo Youssouf COULIBALY & Hugues Marcel BOTEMA…… **346-362**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.24

25. La pédérastique en Grèce : acteurs, codes, typologies et valeurs en Grèce (Ve s. av. J.-C./ier s. apr. J.-C.)
Zrihonon Linda Simone DAMENAN…… **363-377**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.25

26. La gouvernance des transports collectifs conventionnels dans le processus de développement du district d'Abidjan (1960-1990)
Dié Octave MANIGA & Moro Jean Martial AHORO …… **378-390**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.26

27. Les madrassas en Côte d'Ivoire : naissance et évolution de 1948 à 1993
Arna KONATÉ……..... **391-409**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.27

28. Institutionnalisation d'un mouvement syncrétique, le cas de l'église papa nouveau
Affouminou Emmanuel SIGNAUX & Eugénie OUATTARA…… **410-422**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.28

29. Anthroponymie infantile dans la tradition abidji : l'exemple de Bécédi (Côte d'Ivoire) du XIX^e au XX^e siècle
KRÉ Okpobé Henriette…… **423-436**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.29

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

30. Rôles et Problèmes des élites musulmanes dans l'espace sénégambien, (XIX^e^-XXI^e^ siècles) : l'exemple du Sénégal
MAMADOU MARIAME DIALLO ……..... **437-454**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.30

31. Les cultures maraîchères dans le développement socio-économique des femmes de Bouaké (1984-2002)
Kissa Gnougué OUATTARA…… **455-471**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.31

Géographie

32. Gestion des boites vides des pesticides utilisés et risques sanitaires sur riziculteurs de la sous-préfecture de Boundiali
YEO Nafolo Drissa, COULIBALY Moussa & COULIBALY Mamoutou……. **472-486**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.32

33. Croissance démographique, intensification des activités agricoles et évolution du couvert forestier de la région de la Nawa (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)
Hamed KOBENAN, Antoine Yapo GBOCHO & Tozan Bi ZAH …… **487-497**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.33

34. Difficile accès au foncier : une contrainte majeure à l'autonomisation économique des femmes dans la sous-préfecture de Taabo (Sud-Côte d'Ivoire)
Amenan Ba Inès KOFFI, Nogodji Jean YEO,
Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO …….. **498-511**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.34

35. Dynamique climatique et systèmes de production agricole dans la commune de Arbollé, Burkina Faso
Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Wendlassida OUÉDRAOGO,
Sayouba ILBOUDO & Lucien OUÉDRAOGO …….. **512-529**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.35

36. Dynamiques spatiales en milieu péri-urbain sénégalais : développement de projets d'aménagements publics et recul du foncier agricole à la périphérie Est de la ville de Kolda
Issa MBALLO & Aliou BALDE……..... **530-546**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.36

37. Évaluation de la fragmentation des bassins versants en urbanisation de Marza, Ngaoundéré, Cameroun entre 1990 et 2023
Lila Bibriven Reni & Deuleu Kamdem Rosine Aimee…… **547-572**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.37

Philosophie

38. L'observation scientifique complexe : entre erreur et vérité scientifique
N'Goran Vincent ALLA…….. **573-586**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.38

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

39. La pensée morale kantienne à l'épreuve des dilemmes médicaux contemporains : principes et perspectives éthiques
Yaya BAMBA..... **587-605**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.39

40. Spinoza et Locke : pionniers, apôtres de la laïcité et de la tolérance
Assanti Olivier KOUASSI & Jean-Marc Irié Bi IRIÉ..... **606-617**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.40

41. Le geste métaphysique de Nietzsche : l'exégèse de Heidegger
Dimitri OVENANGA-KOUMOU **618-633**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.41

42. La notion d'obstacle épistémologique : une notion ambigüe de l'épistémologie bachelardienne ?
Kouassi Yves Romaric GOLI..... **634-646**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.42

43. Crise démocratique et quête de légitimité : l'alternative de la palabre comme compromis à l'africain pour un développement des États d'Afrique francophone
Agnazoulèlou PITOKI..... **647-662**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.43

44. La déclaration sur le droit au développement et la problématique de sa mise en œuvre
Yaovi Mathieu ACCROMBESSI..... **663-676**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.44

45. L'école moderne sous l'emprise de l'idéal néolibéral : une analyse de CHRISTIAN LAVAL
BARRY Saidou..... **677-692**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.45

46. Crise environnementale et entropie démocratique : esquisse d'une médiation politico-écologique
Pascal BONKOUNGOU..... **693-710**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.46

47. Hospitalité universelle et intégration nationale des étrangers
Abdul Vassirima CISSE..... **711-722**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.47

48. La télémédecine, la voie de l'émergence médicale dans le monde
AMANI YAO VICTORIN..... **723-739**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.48

49. Engagement citoyen, démocratie et paix à la lumière de John Rawls
Souleymane DEMBELE, Vambé Blaise KONE & Mahamadou CISSE..... **740-753**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.49

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Anthropologie et sociologie

50. Connaissances populaires des effets de l'interaction entre l'environnement et l'Homme à Dédougou au Burkina Faso
Mariétou ZOBO, Abdoul Galilou SAWADOGO, Abdramane BERTHE, Ardjima NABA, Athanase Wendmèté OUMSAORE, Lalla BERTHE/SANOU & Patrice TOE…… **754-767**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.50

51. Analyse socio-anthropologique de la pratique de la circoncision chez les circonciseurs traditionnels sahéliens en Côte d'Ivoire : étude de cas à Abidjan et Daloa
Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI……..... **768-781**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.51

52. Gestion isolée de la menstruation et rendement scolaire des jeunes filles à Botro (centre de la Côte d'Ivoire)
Affoué Edwige KOUAKOU…….…….. **782-801**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.52

53. Perceptions des mères et relations des soins dans le traitement de la malnutrition au district sanitaire de Ouahigouya (Burkina Faso)
Miyemba LOMPO, Koana Jacques LOMPO & Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO…… **802-815**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.53

54. Pouvoir, harcèlement sexuel et santé au travail : décryptage sociologique d'une violence normalisée
Lhaur-Yaigaiba Annette OUATTARA…….... **816-830**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.54

55. Déplacés internes et maladie vectorielle : cas de la commune rurale de Guiaro, Burkina Faso
Adeline Dorothée KANDO, Eulalie ZONGO, Jacqueline SOW & Patrice TOE ……... **831-846**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.55

56. Orpaillage et développement communautaire en milieu rural : cas de la Sous-Préfecture de Kokumbo dans la région des lacs au Centre de la Côte d'Ivoire
Lassina KONE…… **847-860**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.56

57. Pratiques foncières urbaines et perceptions de l'avenir du maraîchage chez les exploitants à Bouaké (Côte d'Ivoire)
Hyppolite Lossé VAHI, Irafiala TOURE & Marcelline Débégnoun SORO…… **861-874**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.57

58. Les coopératives de vivriers et de maraîchers dans l'autonomisation des femmes rurales du département de San-Pedro
N'zué Koffi Arsène GNA…… **875-892**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.58

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

59. Sexe transactionnel chez les adolescentes et jeunes filles confiées : Quelques facteurs de vulnérabilités
Bi Zanhan Guy Marcel LEH…… **893-911**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.59

60. Déterminants de la persistance des pratiques traditionnelles de sécurité sociale chez les travailleurs informels à Bouaké
Hermann Medard SEUH……..... **912-922**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.60

61. Dessins animés et vulnérabilités sociales : analyse des contenus de sons et d'images des émissions pour enfants
Paulette Mappi Dzukou …….. **923-944**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.61

62. Légitimité Étatique en Côte d'Ivoire, présupposés théoriques selon Hagmann et Péclard
Cynthia Ozoua BAILLY …… **945-962**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.62

63. Acquisition foncière et conflit foncier en milieu rural ivoirien : cas du village de Kononfla
Adjoua Sandrine KOUADIO, Assemien BOUA & Adon Simon AFFESSI…… **963-977**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.63

64. Leadership-féminin en contexte de crise sécuritaire au Bénin : le numérique comme stratégie de résilience
Monique Ouassa-Kouaro, Boni Florent Tasso & S. Luther Rustico Tasso…….. **978-992**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.64

Psychologie

65. Autonomie décisionnelle, qualité de vie au travail et motivation des salariés du privé d'Abidjan
YAPI N'cho David & KOUAME Konan Simon……... **993-1005**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.65

66. Performances scolaires, Handicap et degré d'adaptation psychologique des élèves déplacés internes du Burkina Faso
Charlotte TOÉ ép. NIGNAN, Bawala Léopold BADOLO & Beli Alexis NEBIE…….. **1006-1021**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.66

67. Adolescence, délinquance et consommation de drogues : une analyse des facteurs psychologiques et socio-économiques sous-jacents
Saiba BAKOUAN……..... **1022-1038**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.67

68. Épuisement des travailleurs en fin de carrière : étude exploratoire sur les promotionnaires à Tchaodjo-Togo
Amaèti SIMLIWA PITALA …….. **1039-1051**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.68

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Science de l'éducation

69. Les perceptions sociales de la question enseignante au Burkina Faso
Yorsaon Christophe HIEN……..... **1052-1068**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.69

70. Impact des technologies numériques sur la gouvernance universitaire et l'amélioration de l'éducation au Tchad : Enjeux et perspectives
Abraham DAGUE, Alhadji MAHAMAT, Mbaindo DJIMRABEI & Mbaïrenaye NAMBE…….. **1069-1091**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.70

Sciences économiques

71. Entente entre nouveau management public, gouvernance et leadership : vers une redéfinition du management public
Karima EL GHIGHAI & Noufissa EL MOUJADDIDI …… **1092-1108**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.71

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

La pédérastique en Grèce : acteurs, codes, typologies et valeurs en Grèce (V^{e} s. av. J.-C./ier s. apr. J.-C.)

Zrihonon Linda Simone DAMENAN
Département d'histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké, Côte d'Ivoire,
Email : linda.damenan17@gmail.com

Date de soumission : 15-05-2025
Date de publication : 30-06-2025
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.25

Résumé

Notre étude a pour objet de présenter les acteurs, les codes, les typologies, les formes et les valeurs de la pédérastie grecque du Ve avant J.-C. au Ier siècle de notre ère. Pour parvenir à des résultats, nous avons posé la question suivante : quels sont les acteurs, codes, typologies, formes et les valeurs de la pédérastie grecque ? Pour y répondre, trois approches des sources utilisées ont été combinées. La première consiste à présenter les acteurs et la codification qui régit cette pratique de la pédérastie. La seconde porte sur les typologies et les formes ; la troisième, sur les valeurs de cette pratique aux niveaux social, religieux, éducatif et initiatique. Notre démarche a consisté d'abord à faire la synthèse de la documentation sur le sujet. Pour cela, nous avons consulté des ouvrages qui ont traité de la question en relevant les différents thèmes et idéologies abordés. Ensuite, nous avons consulté aussi bien des sources, écrites, iconographiques et épigraphiques, pour relever les insuffisances des informations disponibles. Pour les sources écrites, nous avons consulté entre autres les écrits de Platon, d'Aristophane et de Xénophon. Pour les sources épigraphiques, nous pouvons citer le serment gravé sur la stèle à l'école française d'Athènes et l'épitaphe des Corinthiens à Salamine. Enfin, nous avons consulté la peinture sur des vases retrouvés par des chercheurs dans certains lieux sacrés et d'autres endroits. Cette démarche nous a permis de trouver des réponses à notre préoccupation. Nous avons ainsi pu comprendre le contexte, les principes, les typologies, les variations ainsi que les valeurs qui étaient rattachées à la pédérastie.

Mots-clés : Pédérastie, acteurs, codes, typologies, valeurs

Pederasticism in Greece: actors, codes, typologies and values in Greece (5th c. BC / 1st c. AD)

Abstract

The aim of our study is to present the actors, codes, typologies, forms and values of Greek pederasty from the 5th BC to the 1st century AD. To arrive at our results, we posed the following question: what are the actors, codes, typologies, forms and values of Greek pederasty? To answer this question, we have combined three approaches to the sources used. The first consists in presenting the actors and the codification governing this practice of pederasty. The second focuses on typologies and forms; the third on the values of this practice at social, religious, educational and initiatory levels. We began by synthesizing the literature on the subject. To do this, we consulted works that have dealt with the issue, noting the various themes and ideologies addressed. We then consulted written, iconographic and epigraphic sources to identify any gaps in the available information. For written sources,

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

we consulted the writings of Plato, Aristophanes and Xenophon, among others. Epigraphic sources include the oath engraved on the stele at the French School of Athens and the epitaph of the Corinthians at Salamis. Finally, we consulted the paintings on vases found by researchers in certain sacred sites and other places. This approach enabled us to find answers to the following questions

Keywords: Pederasty, actors, codes, typologies, values

Introduction

Encore nommée « l'amour grec », la pédérastie continue d'animer les débats. Les premières recherches sur ce phénomène ont porté sur son origine, son objet, sa définition, ses acteurs ainsi que sur les différents types de pédérastie. Selon l'analyse de Cartelet (N. Cartelet, 2016 : 219), la pédérastie est définie comme une relation entre un éducateur et son éduqué. Cette relation ne concerne qu'un citoyen et un éphèbe dont l'âge est compris entre 12 et 20 ans. Mais l'apparition de la barbe marque également la fin de cette relation. L'éraste a pour mission d'inculquer à son éromène, avec son accord, des valeurs morales, éducatives et initiatiques. Cette idée est soutenue par d'autres auteurs, comme Gauthier (C. Gauthier-Hamon, R. Teboul, 1988 : 267), qui ajoute que cette rencontre avait lieu au cours des exercices sportifs.

Un éphèbe, en fonction de sa beauté, pouvait être courtisé par plusieurs citoyens qui usaient de diverses méthodes, comme l'offrande de présents, pour le convaincre. Cependant, son choix ne devait en aucun cas être motivé par la valeur financière des présents reçus ni par la position sociale des prétendants ; il devait choisir son éraste en tenant compte de ses valeurs morales, de peur d'être accusé de pratiquer la prostitution, un crime grave qui pouvait lui coûter la citoyenneté et, par la suite, ternir l'image de sa famille (C. Gauthier-Hamon, R. Teboul, 1988 : 15-16). Après avoir donné son accord, il devenait l'éromène de ce dernier, qui, après l'école de la cité, allait lui inculquer d'autres valeurs telles que la chasse ou encore le préparer à la vie active. Cette éducation se déroulait dans les gymnases et les palestres (C. Gauthier-Hamon, R. Teboul, 1988 : 15-16).

D'autres études portant sur les lois régissant cette pratique ont vu le jour, à l'exemple des écrits de Dover (K. Dover, 1980 : 188). De ces études, il ressort que l'âge est un critère important dans la pratique de la pédérastie, une pratique normale et préconisée pour l'éducation de la jeunesse. L'âge de l'éraste doit être compris entre 20 et 30 ans, et celui de l'éromène, autour de 14 ans, jusqu'à la fin de l'éducation. L'éraste, encore appelé amant, est l'actif, celui qui domine, tandis que l'éromène, l'aimé, est le passif, celui qui est dominé. Ces rôles, assignés par les normes grecques, doivent impérativement être respectés dans tous les contextes. Ainsi, lors des ébats sexuels, alors que le sexe de l'éraste est en érection, celui de l'éromène doit rester flasque.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

L'éromène ne doit manifester aucun désir pour l'éraste. Buffière (F. Buffière, 1982 : 700) rejoint cette idée en ajoutant que l'apparition de la barbe, signe de la maturité, marque également la fin de la relation pédérastique. Marrou (I. H. Marrou, 1981 : 512) estime quant à elle que la pédérastie répond à des normes qui prennent en compte la beauté.

Laes (C. Laes, 2011 : 352) quant à lui, aborde la typologie de la pédérastie. Ses travaux stipulent qu'il existe la pédérastie sexuelle et la pédérastie non sexuelle. Ainsi, pour les cités qui pratiquent la pédérastie sexuelle, comme Athènes, le coït intercrural fut le moyen préconisé. Alors qu'Athènes percevait cette pratique comme un moyen adéquat de transmission du savoir, Sparte, comme les autres cités militaires, la considérait comme une perversion des mœurs (F. Caufeynon, 1902 : 150). Ces cités évoquaient qu'au commencement, la sexualité n'était pas intégrée à la pédérastie (J. Bremmer, 1990 : 135-148). Pour les Spartiates, la pédérastie était le moyen de transmettre l'éducation sans susciter le goût de la perversion chez le futur citoyen. Cette éducation devait le forger à agir et à vivre comme un soldat et non comme un passif. Il ne devait en aucun cas faire preuve de mollesse. La maîtrise de soi était une vertu recherchée en chaque citoyen. Alors ni l'éraste, ni l'éromène ne devaient succomber à la tentation du plaisir charnel[1].

Ces nombreuses et intéressantes recherches comportent encore des insuffisances. Par conséquent, une nouvelle étude est nécessaire pour mieux cerner la pédérastie dans son berceau, avant l'ère romaine. Dès lors, la question se pose de savoir quels sont les acteurs, les codes, les typologies et les valeurs de la pédérastie dans la Grèce ancienne. Pour y répondre, il a fallu remonter jusqu'au Ve siècle avant notre ère afin d'observer les acteurs, la codification, les types, les variations et les valeurs de la pédérastie de cette époque.

Pour mener à bien notre étude, nous avons consulté, outre les ouvrages mentionnés, des sources qui ont traité de la question de la pédérastie depuis ses premiers instants. Parmi eux nous pouvons citer les écrits d'Eschine[2], d'Homère[3], Platon[4], de Xénophon[5], et d'Euripide[6]

La réflexion qui suit, s'articule autour de trois axes d'études. Dans la première partie, nous montrerons les acteurs et les règles de la pédérastie grecque. Dans la deuxième partie, nous

[1] LEBOUCHERA, Sexualité et relations pédérastiques dans l'Antiquité grecque, publié le 30 novembre 2018, consulté en ligne le 30 mai 2025, URL : https://masterccs.hypotheses.org/11496
[2] ESCHINE, *Contre Timarque*, Numérisé par Marc Szwajcer, URL : https://remacle.org/bloodwolf/orateurs/eschine/timarque.htm, consulté le 4 avril 2025
[3] HOMÈRE, 1843, *L'Iliade,* Trad. Nouvelle, URL : https://remacle.org/bloodwolf/poetes/homere/table.htm, consulté le 20 mars 2025
[4] PLATON, 1849, *Phèdre*, Trad. Victor Cousin, T.6
[5] XÉNOPHON, 1859, *Le gouvernement des Lacédoniens*, Trad. Eugène Talbot, T.1
[6] EURIPIDE, 1842, Ion, Trad. Richard, T.2

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

montrerons les typologies de cette pratique. Dans la troisième partie, nous présenterons les différentes valeurs de la pédérastie.

1. L'éraste, l'éromène, la cité et les règles régissant la pédérastie

Les principaux intervenants dans la relation pédérastique sont l'éraste, l'éromène et la cité. En effet, la stricte structuration de la société grecque accordait le droit d'entreprendre une relation pédérastique à une catégorie de personnes, notamment les citoyens et les éphèbes (N. Cartelet, 2016 : 15-16). Les éphèbes étaient des élèves citoyens, fils de citoyens, fréquentant l'école citoyenne. Bien qu'il existait des relations entre des citoyens et d'autres adolescents, notamment avec des esclaves, ces relations n'étaient pas des relations pédérastiques[7].

La relation pédérastique était une école, assurant la continuité de la formation citoyenne, ce qui était interdit aux autres enfants, notamment aux esclaves ou aux enfants non reconnus par leurs pères [8]. Lors des entraînements dans les gymnases, les citoyens accomplis, désireux de transmettre leurs savoirs, étaient autorisés à observer les éphèbes pour faire le choix de l'éromène (C. Gauthier-Hamon, R. Teboul, 1988 : 15). Les citoyens, séduits par la beauté du corps des éphèbes, choisissaient celui qui, à leurs yeux, était le plus beau, qu'ils devaient séduire avec des discours et des présents. Il n'était pas rare de voir un seul éphèbe courtisé par plusieurs citoyens.

Pour choisir l'amant, futur enseignant, les éphèbes devaient se laisser guider par les valeurs et la vertu de ce dernier, et non par les privilèges d'obtenir des cadeaux luxueux ou par quelque perspective politique ou position sociale, de peur d'être traités de prostitués, un grave crime[9]. L'éphèbe accusé de prostitution perdait automatiquement ses chances de devenir citoyen un jour, ainsi que sa réputation. Il était l'objet de railleries et ternissait, en même temps, l'image de sa famille [10].

L'éphèbe devait faire un choix consciencieux pour bénéficier d'une éducation qui lui transmettrait les qualités de son éraste. Après son accord, la cité, à travers la famille de l'éromène et surtout le chef de famille, devait également donner son accord pour cette relation, après avoir mené une enquête sur le prétendant de leur fils (E. Levy, 2003 : 58-59). L'accord du chef de famille est décisif, car il est reconnu devant les dieux et devant la loi comme responsable de l'enfant[11]. Les autres habitants de la cité et surtout les autres citoyens surveillaient également

[7] XENOPHON, *Le Banquet*, IV, 52-54, 1859, Trad. Eugène Talbot, Tome 1
[8] ESCHINE, *contre Timarque*, 138-139
[9] PLATON, *Le Banquet*, Op. Cit., 26, 184 b-184d
[10] Idem, 21
[11] EURIPIDE, *Héraclides*, 875-877

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

de près les amants afin qu'ils ne tombent pas dans le kinaidoi, le comportement contre nature (J. Wilgaux, 2024 : 159-169).

Après l'accord des acteurs, la relation pédérastique devait respecter plusieurs lois. Ces lois concernaient le but, l'âge, la physionomie et le rôle des amants dans la relation pédérastique. En réalité, la relation pédérastique avait pour but la formation de l'éromène par son éraste[12]. Il doit lui inculquer les vertus et les valeurs qu'un citoyen doit posséder. Il doit lui apprendre à manier et à concevoir les armes, à tenir des discours, à faire la chasse, etc. L'éraste doit faire de l'éromène un vaillant soldat tout en cultivant en lui le sens de la communauté et en le formant comme un bon dirigeant et défenseur de la cité.

Alors, le but premier n'était pas de jouir de la compagnie de l'éromène, mais d'assurer son éducation (P. O. Dumas-Dubreuil, 2020 : 1-23). Ensuite, l'âge de la maturité, fixé à 20 ans maximum, pouvait être réduit par l'apparition de la barbe chez l'éromène. En fait, l'âge requis pour être éraste devait être compris entre 20 et 30 ans. S'il excédait cet âge, il était mal jugé (F. Buffière, 1982 : 21). À 40 ans, l'homme était jugé trop vieux pour s'adonner à des relations pédérastiques (L. Brisson, 2008 : 127-128). Pour l'éromène, l'âge était compris entre 7 ans et l'apparition de la première barbe, qui avait lieu entre 20 et 21 ans.

Pour conquérir l'éromène, l'éraste lui offrait de petits animaux, comme un coq ou un lièvre, ou encore des équipements de soldats. Cela permettait d'éviter que ce dernier ne soit accusé du crime de prostitution (N. Cartelet, 2016 : 33). Dans cette relation, l'éromène était tenu d'être le passif, celui qu'il fallait guider, et l'éraste, l'actif, celui qui guidait (S. Durap-Carre, 1986 : 371-377). La passivité de l'éromène était un signe de respect, d'obéissance et de soumission dans la quête de savoir. Mais cette passivité était limitée : il ne devait jamais être traité comme un esclave (M. Sartre, 2006 : 157). En étant passif, il devait garder sa dignité. Le critère de l'âge et de la barbe était très important. Si l'on continuait d'être passif, éromène après l'âge adulte, on commettait ainsi un sacrilège. Cette relation devenait contre-nature et perverse. (C. Gauthier-Hamon, R. Teboul, 1988 : 15-16). Il était formellement interdit à un citoyen d'avoir des complaisances passives. Ce geste était honteux même pour le jeune éphèbe lorsqu'il avait déjà la barbe, signe de sa maturité (T. K. Hubbard, 2003 : 6-7). L'un des cas les plus connus fut le procès de Timarque. Eschine le traduit en ces termes :

> Si un Athénien se prostitue au plaisir d'autrui, il ne pourra être choisi parmi les neufs archontes, ni être nommé à un sacerdoce, ni plaider pour de peuple, ni obtenir aucune charge dans la ville, ni hors de la ville, par sort ou par élection ; il ne pourra être envoyé comme héraut d'armes, ni comme député,

[12] PLATON, *Politique*, III, 1

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

> donner son avis ni dans le sénat, ni dans l'assemblée du peuple ; il ne pourra entrer dans les temples publics ; aux fêtes solennelles il ne pourra se couronner avec les autres, ni aux assemblées paraître dans l'enceinte de la place publique. Quiconque, après avoir été condamné, comme s'étant prostitué aux plaisirs d'autrui, agira contre ces dispositions, sera puni de mort[13].

En somme, il convient de retenir que l'éraste, l'éromène et la cité sont les acteurs qui interviennent dans la pratique de la pédérastie dans la Grèce ancienne. Cette pratique institutionnalisée est régie par des lois. L'accord de tous les acteurs est nécessaire pour débuter la pédérastie. L'éromène doit être un adolescent qui n'est pas mature et l'éraste doit être un citoyen accompli qui doit avoir moins de 40 ans. Cette relation doit avoir pour but la formation de l'éromène. Le choix de l'éraste doit se baser sur ses valeurs et non des intérêts personnels, ce qui est perçu comme de la prostitution, mettant en péril la citoyenneté de l'éromène. Bien que la pédérastie fût commune à toute la Grèce mais, il en existait deux types. Chaque cité faisait un choix en fonction de ses propres lois, coutumes et mœurs.

1. Les différents types de pédérastie

L'aspect sexuel dans la pratique de la pédérastie opposait la Grèce. Pour certains, comme les Athéniens, la sexualité était un moyen infaillible pour la pédérastie de réussir sa mission qui était de transmettre des valeurs et des connaissances[14]. Tandis que dans d'autres cités comme Sparte, considérait l'acte sexuel entre l'éraste et l'éromène comme un acte pervers et donc non compatible au fonctionnement de la pratique (P. Veyne, 1982 : 26).

En réalité, les fouilles archéologiques effectuées sur certains sites des anciennes cités révèlent souvent de nombreuses preuves d'actes sexuels entre les citoyens et les éphèbes. Cela laisse penser que la sodomie des éphèbes était tolérée et relativement courante. Platon, citoyen athénien, préconise dans ses écrits l'acte sexuel comme un excellent moyen de transmission de savoir (L. Brisson, 2006, non paginé). L'éromène, satisfait de l'éducation de son éraste, faisait don de son corps à ce dernier, et cela se faisait en deux étapes (N. Cartelet, 2016 : 20).

La première était la phase de l'excitation. Les deux amants se faisaient face en étant debout, comme pour montrer une certaine égalité entre eux. Ensuite, l'éraste, tout en caressant la joue de son éromène, frottait son sexe entre les cuisses de ce dernier. L'éromène, à son tour, ne devait montrer aucun intérêt pendant l'acte, sauf de la philia (C. Laes, 2011 : 142, 244-245, 250). Cette phase pouvait durer plusieurs années pour laisser place à l'acte sexuel proprement dit. Les

[13] ESCHINE, *Contre Timarque*, 21
[14] PLATON, Le Banquet, 201d-204é

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

éromènes à Athènes, en Crète et à Thèbes étaient enlevés par les érastes avec la complicité de leur entourage.

Les deux amants se rendaient à la campagne pendant deux mois pour vivre des expériences qui intensifiaient la formation du jeune éromène. Il était formé à la chasse, au maniement des armes et à la vie de soldat. Lors de ce voyage, il était le plus souvent initié à la sodomie, moyen de transmission du savoir[15]. Cette initiation terminée, l'éromène revenait auprès des siens acclamé et félicité. Il adhère aux kleinoi. Il est désormais membre de la noblesse (H. I. Marrou, 1981 : 63-64).

Notons aussi que les amants participaient à des fêtes d'orgies en l'honneur de Dionysos. À ces festivités, on observait toute forme de débauche. Ce qui était normalement interdit à un citoyen y était légalisé. Citoyens et éromènes occupaient tantôt le rôle d'actif, tantôt celui de passif. Ils se faisaient sodomiser à tour de rôle tout en pratiquant le sexe oral, ce qui était strictement interdit dans la vie courante (P. Chantraine, 2009 : 3-13).

La passivité du citoyen et de l'éromène dans certains cas n'était pas acceptée partout, comme à Sparte et à Corinthe. En réalité, pour certaines cités, en aucun moment de sa vie, même pendant la phase éducative, un citoyen ne devait jamais être passif, ni jamais être sodomisé. Cela apparaissait comme une abomination[16]. Il était strictement interdit, selon les lois de Lycurgue, d'abuser d'un élève citoyen, d'un enfant qui pourrait devenir citoyen ou d'un citoyen tout au long de sa vie. L'éraste devait enseigner la vertu et avoir pour seule préoccupation d'inculquer les valeurs des Spartiates à son aimé et non par désir charnel comme Xénophon l'explique en ces termes :

> Je crois aussi devoir parler des amours des garçons, point qui rentre dans l'éducation des enfants. Chez quelques peuples de la Grèce, comme chez les Béotiens, un homme fait se lie d'un commerce intime avec un garçon, ou bien, comme chez les Eléens, c'est par des présents qu'on obtient les faveurs de la jeunesse ; ailleurs, il n'est pas permis aux soupirants d'adresser la parole aux garçons. Lycurgue avait encore sur cet objet des principes opposés. Quand un homme comme il faut, épris de l'âme d'un garçon, aspirait à s'en faire un ami sans reproche et à vivre près de lui, il l'encourageait et estimait cette société entre toutes. Mais quiconque épris que du corps, il le déclarait infâme ; et il fit ainsi qu'à Lacédoine les amants ne s'abstenaient pas moins d'un commerce amoureux avec les garçons que leurs parents avec leurs enfants, les frères avec leurs frères[17].

Ceux qui étaient reconnus coupables de prostitution ou de servilités perdaient automatiquement leur citoyenneté, étaient bannis et, pire encore, punis par la peine capitale (M. Nouilhan, E.

[15] PLATON, *Le Banquet*, Op. Cit., p. 700-703
[16] XENOPHON, *Le gouvernement des Lacédoniens*, II, 43
[17] XENOPHON, *Le gouvernement des Laced*…, Op. Cit., II, 43

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Cantarella, 2000 : 242-244). Pour ces Grecs, l'éraste est pour l'éromène comme un père. L'éraste est chargé d'aimer, de protéger et d'inculquer les valeurs morales et les comportements qui faciliteront son bien-être et celui de la cité toute entière. Il ne doit en aucun cas désirer le corps de celui qu'il encadre, mais aimer son âme. Dans cet amour éros, introduire le désir charnel était perçu comme irrationnel. Cela représentait pour la société une source de tous les travers, car un amant enflammé perdait totalement le contrôle de lui-même et était un danger pour lui et pour les autres[18].

L'élève citoyen accusé de prostitution risquait de voir interrompre le processus de son apprentissage, ce qui était une sanction lourde dans cette société. Ainsi, l'éraste était, devant tous, responsable de la destinée morale de son élève.

Mais au IVe siècle, cette forme de pédérastie est de plus en plus adoptée dans le monde grec. Les cités qui préconisaient auparavant l'Eros sexuel accusaient cette pratique de pervertir la société et d'inculquer le manque de contrôle. On accusait les émois sexuels entre l'éromène et l'éraste de détourner le citoyen de son rôle premier, celui de pratiquer la sexualité reproductive, et même, à l'âge adulte, de pratiquer des actes contre nature[19]. Alors, la pédérastie non sexuelle semble être la pratique la plus ancienne. Elle est de plus en plus encouragée dans les cités grecques.

2. Les valeurs culturelles, religieuses, éducatives, initiatiques et sociales de la pédérastie

La culture grecque occupait une place de choix dans la vie des Grecs. Elle était caractérisée par ses valeurs telles que la démocratie, la littérature, la philosophie, le patriotisme, la vénération des dieux, les arts et les compétitions sportives, le courage, la gratitude, le respect des coutumes et des personnes, l'harmonie, la politesse, la bravoure ainsi que l'esprit olympique.

La pédérastie grecque a une importance religieuse. Les Grecs anciens étaient polythéistes, croyant en de nombreux dieux et déesses, chacun associé à des aspects différents de la vie et de la nature. Les dieux grecs résidaient sur l'Olympe, la montagne mythique, et étaient vénérés à travers des rituels, des temples, des offrandes et des festivals. D'après la croyance grecque, les dieux avaient l'habitude d'intervenir dans la vie des humains, influençant ainsi leur destin. Les rituels religieux jouaient un rôle central dans la vie quotidienne, avec des structures dédiées à des divinités spécifiques, comme le Parthénon à Athènes, dédié à Athéna. Ainsi, la légende

[18] XENOPHON, *Le gouvernement des Laced*…, Op. Cit., II, 43
[19] PLATON, Op. Cit., *Les lois*, 1, 8, VIII

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

mythique du ravissement de Ganymède par Zeus était parfois utilisée pour rationaliser la pédérastie.

Elle est non seulement une prescription divine, mais aussi un culte et une école divine. C'est une imitation de l'amour prescrit par les dieux. L'amour éros, le véritable, permet d'accéder en esprit au lieu supra-céleste et à la vie bienheureuse des dieux. Pour ces Grecs, les dieux sont des êtres supérieurs aux humains, dotés de pouvoirs surnaturels capables d'influencer la vie humaine sur tous les plans. Il faut donc suivre leur exemple et respecter leurs prescriptions pour s'attirer leurs faveurs et garantir une relation stable avec eux (P. Vernant, 1990 : 12). Ils doivent observer la manière de vivre de ces derniers en respectant les rites, les dons, les offrandes et les prescriptions, ainsi que leur mode de vie. Le mode de vie des dieux est donc, pour les Grecs, susceptible d'apporter le bonheur recherché. Alors, ils rendent ainsi hommage et acquièrent des connaissances auprès de leurs divinités. C'est dans cette optique qu'ils pratiquent la pédérastie à l'exemple de Zeus et Ganymède[20].

Selon la légende la plus répandu, Ganymède, le plus beau des jeunes garçons en son temps fut enlevé par Zeus sur le mont Troade lorsque ce dernier y était pour paître son troupeau[21]. Zeus, se prit la forme d'un aigle pour l'enlever et vivre avec lui dans le domaine des dieux sur le mont Olympe[22]. Il se chargera par la suite de lui transmettre le savoir et le savoir-faire des dieux. Ganymède, dans le domaine des dieux fut couronné pour avoir fait cette action. Alors, il faut rendre hommage aux dieux en prenant sous son aile l'éphèbe pour lui inculquer le savoir. C'est un culte vivant et une prescription des dieux, auprès de qui l'on cultive les actions et les comportements susceptibles d'apporter le bonheur dans la vie. Ainsi, ceux qui cultivent cette valeur sont privilégiés au sein de la société, mais aussi auprès des dieux.

La relation pédérastique est le canal par excellence de transmission du savoir et de formation de la classe dirigeante, la classe citoyenne. En effet, cette formation est accessible uniquement à une catégorie de personnes ; c'est une formation restreinte. La pédérastie accorde la charge de la formation aussi bien à l'éducateur. Par le biais de la pédérastie, l'éphèbe reçoit une formation privée et de qualité, en plus de l'école élémentaire[23]. Il faut donc, pour cette étape, choisir un mentor, un formateur de bonne moralité doté de bonnes valeurs. Il doit lui-même être reconnu

[20] HOMÈRE, *Iliade*, XX, 232-233
[21] Idem, *L'Odyssée,* traduction Flacelière, p. 447
[22] APOLLODORE, *La Bibliothèque d'Apollore,* p. 312
[23] XENOPHON, *Le gouvernement des Lacédoniens*, Op. Cit., II, 12, 15

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

pour sa vertu, pour sa piété, son courage... un modèle exemplaire, et posséder des qualités de bonne conduite.

L'éraste, en plus de ce qui a été cité plus haut, introduisait son éromène dans les banquets pour qu'il en apprenne davantage. Il apprenait à tenir des discours et à s'informer sur les problèmes de la cité. Il avait ainsi la chance de profiter des festins et de recevoir de nombreux présents. En contrepartie, l'éraste avait la chance de profiter de l'attrait de l'éromène, une expression de la gratitude de ce dernier, une grande vertu. Cette vertu de la pédérastie observait également un fondement religieux au sein de cette vieille société, dans la vision selon laquelle les actes courtois étaient appréciés par les dieux. Alors, cela renforçait la conformité aux normes culturelles et religieuses (N. Moreau, 1992 : 191-244). Cette pédérastie aidait aussi à pacifier la vie sociale en encourageant la communication respectueuse et la vertu de la paix.

En effet, on croyait qu'en autorisant la formation de couples d'amants au sein de l'armée, cela donnerait plus de courage aux soldats pour faire leurs preuves et montrer du courage lors des combats, dans le but de séduire leurs compagnons. Cela semble avoir bien fonctionné avec le régiment d'élite de Thèbes, composé de 150 couples d'amants, qui a fait ses preuves contre les Spartiates à la bataille de Leuctres en -371[24].

Malgré l'infériorité numérique de cette armée, elle a su venir à bout de l'armée spartiate grâce à l'amour et aux valeurs existant entre les amants et partenaires de guerre. De ce fait, les sociétés intensément militarisées ont découvert dans la pratique de la pédérastie une méthode infaillible pour consolider leur armée tout en la préservant. Un amant passionné déploierait tous ses efforts, voire l'impossible, non seulement pour préserver la vie de son partenaire, mais aussi pour lui prouver sa bravoure (X. Darcos, 2019 : 81-86).

Au-delà d'être un culte, l'école des élites est une initiation. En effet, la pédérastie répondait à des valeurs initiatiques. Cette institution favorisait l'initiation de l'éromène aux rites religieux ainsi que son intégration dans certains domaines de la vie. Cette initiation prend en compte des éléments très précis, à l'exemple de la chasse. Créée par Artémis et Apollon pour ensuite être transmise aux hommes par Chiron[25], la chasse est aussi bien pour la survie de l'individu mais pour la cité toute entière[26]. Elle est un fait culturel tout en préservant l'homme et la nature.

[24] Nicolas MERA, 2023, *Le Bataillon sacré masculin comme arme de la Grèce antique*, résumé consulté en ligne, URL:https://www.slate.fr/story/242903/bataillon-sacre-amour-homosexualite-couples-amants-armee-thebes-grece-antique
[25] HOMÈRE, Iliade, *Héra*, Op. Cit., 15, 150-151 ; 21, 470
[26] J. FULPIN, La chasse grecque, entre évolution et tradition entre le Vie et le IIe siècle av. J.-C., chapitre A, in : *Civilisation, arts et sports grecs, personnage et civilisations*, consulté en ligne le 13 février 2025, lien :

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Par la chasse, l'éraste initiait ainsi son éromène à la guerre à l'exemple des héros de la mythologie[27]. Pour les Grecs, les animaux féroces étaient leurs ennemis et la chasse, un champ de bataille, ce qui abolissait la séparation entre la guerre et la chasse inexistante. L'éromène était ainsi initié à l'art de la guerre sans forcément se rendre à la guerre ; il était prêt avec toutes les connaissances et le savoir-faire nécessaires. Par la chasse, il apprenait à se faire au climat de guerre, à affronter la nuit et ses peurs. Il apprenait à survivre avec le strict nécessaire, à se protéger et à protéger les autres. Il cultivait ainsi en lui la vertu du courage, ce qui suscitait chez ses contemporains de l'admiration et une grande notoriété. Pratiquer la chasse était un signe de civilisation et de distinction par rapport aux autres habitants de la cité.

L'éromène était aussi initié à la danse. En Grèce, la danse était inséparable de l'initiation et de l'éducation. Elle faisait partie de la vie quotidienne. C'est la réponse du corps à la musique. L'éraste initiait son aimé à la danse. Il existait plusieurs types de danses selon les événements, à l'exemple de la Pyrrhique, qui était pratiquée avec des armes[28].

La pédérastie est un canal de création de liens et de régulation des interactions sociales. En effet, la pédérastie joue un rôle de pacification de la vie sociale et de création de liens de confiance, de tolérance et de bon sens entre les soldats et les citoyens, malgré parfois la grande différence d'âge. Elle permet de faire perdurer la confiance et l'amour entre les citoyens, limitant ainsi le risque des querelles de pouvoir qui pourraient détruire la cité. Les vertus enseignées par la pédérastie permettent aux anciens amants, autrefois amoureux, de lutter ensemble pour les mêmes intérêts. L'amour les unissant les rend invincibles sur le champ de bataille[29].

La pédérastie apparaît aussi comme un canal de démonstration de la supériorité des citoyens sur les autres classes sociales (N. Cartelet, 2016 : 18). La philia que ressentaient les amants l'un envers l'autre avait la chance de durer toute la vie. Elle donnait la chance à la génération future de recevoir l'amour et les faveurs des dieux, ainsi qu'une éducation de qualité qui les rendait nettement supérieurs aux autres par leur savoir.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il convient de retenir que la pédérastie apparaît au Ve siècle avant notre ère. Cette pratique, pour les Grecs est la continuité de la formation. La pédérastie était caractérisée par ses acteurs et par sa codification. Trois principaux acteurs interviennent dans

https://somatophylaques.com/ce-soir-la-chasse-grecque-entre-evolution-et-tradition-entre-le-vi-et-le-iie-siecle-av-j-c-chapitre-1/

[27] Idem, *Antiloque*, 22, 400-405
[28] PLATON, *Les lois*, Op. Cit., VIII, 815a
[29] PLATON, *Le Banquet*, Op. Cit., 18, 17a

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

la relation pédérastique qui sont l'éraste, l'éromène et la cité au travers de la famille de l'erromène et des autres citoyens de la cité.

Plusieurs règles régulaient cette pratique normale et encouragée pour la différencier de la contre-nature. L'âge de l'éraste se situait entre 20 et 30 ans. Au-delà, surtout à 40 ans, l'on apparaissait comme trop âgé. L'âge de l'éromène était compris entre 7 et 21 ans au plus. Mais les deux amants débutaient réellement la relation à la fin de l'école élémentaire vers 14ans. Bien que l'âge maximal soit 21 ans, l'apparition de la barbe, signification de la maturité, de l'éromène mettait automatiquement fin à la relation. Alors, les autres citoyens devaient veiller à ce que l'éromène ne se rase pour prétendre être encore jeune pour continuer le rôle de passif. Cette relation devait être motivée par la charge d'inculquer le savoir et non le désir charnel. L'éraste était le formateur de l'éromène. Alors, la qualité de l'éducation ainsi que le devenir de l'éromène dépendaient entièrement de la qualité de vie de son éraste.

Il existe deux types de pédérastie qui sont la pédérastie sexuelle et la pédérastie non sexuelle. L'acceptation de la passivité de l'élève citoyen, encore appelé l'éphèbe divisait l'opinion des cités grecque. Pour certaines, cette passivité facilitait la transmission du savoir de l'éraste à l'éromène. Elle apparaissait comme étant un signe de respect et de reconnaissance de l'éromène. L'éraste en plus des présents, transmettait ses connaissances et initiait son aimé. En retour, ce dernier devait lui montrer sa reconnaissance en lui offrant son corps. Au début, l'acte sexuel se passait entre les cuisses de l'éromène alors que les deux amants se faisaient face.

Mais par la suite, la sodomie a été introduite et surtout lors des fêtes orgiaques. Par contre pour d'autres, cette passivité était une perversion des mœurs, une abomination. Car selon les lois grecques, un citoyen ne devait en aucun cas être passif tout au long de sa vie. Chaque cité adopte ainsi la typologie en adéquation avec ses normes. Mais dès le IVe siècle avant Jésus-Christ, l'on assiste à un éveil de conscience. La pédérastie sexuelle est de plus en plus critiquée. Alors la pédérastie non sexuelle est devenue la seule préconisée dans la plupart des cités.

La pédérastie pour les Grecs est un culte et une prescription divine. Elle est l'exemple de vie et d'amour préconisé par les dieux au vivant. Alors, suivre cet exemple était un homme que l'on rendait aux dieux. C'est aussi l'école des élites. La pédérastie est dans ce monde le seul moyen de formation. Les adeptes de cette pratique procèdent à des rites d'initiation touchant différents domaines de la vie. Ainsi ceux qui ont ce privilège sont de la classe supérieure. C'est un moyen de réguler les interactions sociales et de pacifier la vie au sein de la cité. Cette pratique aide à créer un environnement de paix et d'amour dans lequel l'on veut impacter sa génération et son amant par ses prouesses. Cette qualité rend l'armée performante lors des batailles. Les amants

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

doivent se battre pour garder l'honneur et par amour non seulement pour la patrie mais aussi pour l'amant.

Sources et bibliographie

Source

APOLLODORE, 1805, *La Bibliothèque d'Apollore*, Trad., E. CLAVIER, Tome

ARISTOPHANE, *Les Thesmophoriazouses ou les femmes aux fêtes de Dèmètèr*, Trad. Alan H.

ARISTOTE, 1856, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. BARTHELEM SAINT HILAIRE, Tome 3,

ARISTOTE, 1887, *Génération des animaux*, trad. J. BARTHELEM SAINT HILAIRE, Tome 1

ESCHINE, *Contre Timarque*, Numérisé par Marc Szwajcer

EURIPIDE, 1842, *Héraclides*, Trad., M. ARTAUD, serie 2

EURIPIDE, 1842, *Ion*, Trad. M. Artaud, serie 2

HOMERE, 1843, *Iliade*, Trad. Nouvelle

HOMERE, 1843, *L'Odyssée,* Trad. Nouvelle

HOMERE, 1955, *L'Odyssé*e, traduction Flacelière, p. 447

PLATON, 1831, *La République*, Trad. Victor Cousin

PLATON, 1831, *Le Banquet*, Trad. VICTOR COUSIN, Tome 7

PLATON, 1831, *Politique*, Trad. Victor Cousin, Tome 9

PLATON, 1831, *Protagoras*, Trad. Victor Cousin, Tome 3

PLATON, 1849, *Phèdre*, Trad. VICTOR COUSIN, Tome 6

PLATON, 2006, *Phèdre*, Trad. Luc Brisson, non paginé

PLATON, *Les lois*, 1831, Trad. Victor Cousin, Tomme 7

XENOPHON, 1859, *Le Banquet*, Trad. Eugène Talbot, Tome 1

XENOPHON, 1859, *Le gouvernement des Lacédoniens*, Trad. Eugène Talbot, Tome 1

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Bibliographie

BREMMER Jan Nicolaas, 1990, "Adolescents, Symposium, and Pederasty", In: *Oswyn Murray (ed.), 1990, Sympotica: a symposium on the symposion*, p.135-148.

BUFFIERE Felix, 1982, *Eros adolescent. La pédérastie dans la Grèce antique*, Paris, Belles Lettres, 700 p.

CARTELET Nicolas, 2016, *Aux origines de la pédérastie : Petites et Grandes histoires homosexuelles de l'antiquité grecque*, La Musardine, 197 p.

CAUFEYNON Fauconney Jean, 1902, *La pédérastie : historique ; causes – La prostitution des pédérastes ; observations médico-légales*, Paris, OFFENSTADT et Cie, Editeurs 39, Rue de Trévise, 150 p.

CHAMPLIN Edouard, 2005, *Nero*, HUP, 359 p.

CHANTRAINE Pierre, Autres, 2009, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, volume 4, Paris, Klincksieck, 1450 p.

DOVER Kenneth James, 1978, *Greek Homosexuality*, Grenoble, La pensée Sauvage, 314 p.

DOVER Kenneth James, 1980, *Homosexualité grecque*, La pensée sauvage, 188 p.

DUMAS-DUBREUIL Pascal-Olivier, 2020, *Eros, amour et sexualité : la paiderastia dans le Banquet de Platon*, p.1-23.

DURUP Sylvie, 1986, « L'Homosexualité en Grèce antique : tendance ou institution ? », in : *L'homme*, tome 26 n°97-98, L'anthropologie : était des lieux, p.371-377.

GAUTHIER-HAMON Corinne, TEBOUL Roger, 1988, *Entre père et fils, la prostitution des garçons*, Paris, PUF, 267 p.

FULPIN J., La chasse grecque, entre évolution et tradition entre le Vie et le II^{e} siècle av. J.-C., chapitre A, in : *Civilisation, arts et sports grecs, personnage et civilisations*, consulté en ligne le 13 février 2025, lien : https://somatophylaques.com/ce-soir-la-chasse-grecque-entre-evolution-et-tradition-entre-le-vi-et-le-iie-siecle-av-j-c-chapitre-1/

LAES Christian, 2011, *Children in the Roman Empire, Outsiders Within*, Cambridge, 352 p.

LEBOUCHERA, *Sexualité et relations pédérastiques dans l'Antiquité grecque*, publié le 30 novembre 2018, consulté en ligne le 30 mai 2025, URL : https://masterccs.hypotheses.org/11496

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

LEVY Edmond, 2003, *Sparte : histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Seuil, 336 p.

MERA Nicolas, 2023, *Le Bataillon sacré masculin comme arme de la Grèce antique*, résumé consulté en ligne, URL : https://www.slate.fr/story/242903/bataillon-sacre-amour-homosexualite-couples-amants-armee-thebes-grece-antique

MOREAU Alain, 1992, « Initiation en Grèce antique », in : *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 18, n°1, p.191-244.

NOUILHAN Michel, CANTARELLA Eva, 2000, *Les peines de mort en Grèce et à Rome. Origines et fonctions des supplices capitaux dans l'Antiquité classique*, Albin Michel, 326 p.

SARTE Maurice, 2006, *Histoire grecques*, Seuil, 468 p.

VERNANT Jean-Pierre, 1990, *Mythe et religion en Grèce ancienne*, Seuil, 112 p.

VEYNE Paul, « L'homosexualité à Rome ». In : *communications*, 35, 1982. Sexualités occidentales. Contribution à l'histoire et à la sociologie de la sexualité, sous la direction de Philippe Ariès et André Béjin, p.26.

WILGAUX Jérôme, *A propos d'un fragment de Zénon de Kition : la question du genre dans la littérature physionomique antique*, p.159-169 consulté en ligne le 13 février 2024 URL : https://books.openedition.org/psorbonne/32547